

DÉLAIS

- Selon les directives générales du Ministère, il sied de répondre aux personnalités (chefs d'État, ministres étrangers, premiers ministres provinciaux, ministres fédéraux et provinciaux, etc.) dans les cinq jours.
- Il convient de répondre aux députés fédéraux et provinciaux, aux membres d'une assemblée nationale ou législative, aux sénateurs, ainsi qu'aux personnes et aux organisations en vue dans les 10 jours.
- Il convient de répondre dans les 15 jours à toutes les autres lettres.

CONTACTS

Janice Hayes	Directrice	Bureau :	992-6676
Anne Goodman	Adjointe	Bureau :	996-2126
	Renseignements généraux	Bureau :	944-0385
		Télécopieur :	944-1290

Site Web: <http://intranet.dfait-maeci.gc.ca/departement/dcd/mincorr/menu-f.asp>